



Déclaration CTSD 33 du 08 février 2022

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous nous retrouvons ce jour pour évoquer la préparation de rentrée dans le 1^{er} degré, une carte scolaire très en avance cette année en raison du calendrier des élections présidentielles.

Nous ne pouvons introduire nos propos sans aborder, à nouveau, la mobilisation des personnels du jeudi 13 janvier qui a débouché sur une grève inédite par son ampleur. Des personnels de tous les corps de métiers de l'Éducation nationale se sont retrouvés dans l'action pour exprimer leur exaspération à la fois face à la gestion chaotique de la crise sanitaire conduisant à une désorganisation complète des écoles et des établissements scolaires, mais aussi face au mépris et au manque de considération de la part de notre ministre. Cette mobilisation a obligé le gouvernement à réagir rapidement. L'Unsa Education a pris acte des annonces qui ont suivi mais la situation est tellement critique que leur traduction sur le terrain n'est pas encore tangible et la tension reste forte, l'exténuation aussi. Malheureusement certaines annonces mettront un certain temps à se concrétiser. Les écoles françaises sont restées ouvertes, mais à quel prix ! Si nous partageons l'idée, à l'Unsa Education, de l'importance à pouvoir accueillir nos élèves, nous déplorons ce que sont les écoles aujourd'hui : - des classes gryères où le taux d'absentéisme ne permet pas une continuité pédagogique digne de ce nom ; - un protocole dit « allégé » mais qui n'allège que la protection des élèves et des personnels sans alléger la charge de travail des collègues, des directrices et des directeurs ; - des enseignants et enseignantes contaminé(e)s donc isolé(e)s et surtout non remplacé(e)s ; - des familles en difficulté et des parents en colère qui la déversent devant les portails des écoles avec en première ligne les directeurs et directrices ; - une communauté éducative épuisée, à bout et qui ne trouve plus de sens dans sa mission principale...

Madame la Directrice académique, les écoles restent ouvertes grâce à l'investissement et au dévouement des personnels malgré le sentiment immense de solitude face à cette gestion. Les personnels se sont adaptés et s'adaptent chaque jour, au gré des multiples protocoles et mises à jour de la FAQ dans des délais quasi impossibles à tenir et ce avec les moyens du bord. Les personnels font preuve d'une pédagogie et d'une patience inégalée avec les familles. Il faut prendre aujourd'hui et après deux ans de crise, la mesure de la fatigue physique et psychologique des équipes. Tant que cette vague n'est pas passée, il est absolument indispensable d'insister partout afin que les tâches de nos collègues soient allégées et centrées sur l'essentiel. L'Unsa Education insiste pour que les consignes soient à nouveau passées en ce sens : report des

demandes d'écriture de projet d'école, annulation des évaluations d'école et d'établissement, annulation des animations pédagogiques, annulation des APC alors qu'elles n'ont plus de sens dans ce contexte avec autant d'élèves et d'enseignant(e)s absent(e)s, report de toutes les enquêtes et tâches administratives non urgentes, y compris en lien avec la crise sanitaire.

Outre les mesures de recrutement et de protection annoncées, des mesures sur la méthode et le respect des personnels doivent être mis en œuvre pour que les décisions soient davantage concertées dans des délais plus respectueux. Les réunions ministérielles bi-mensuelles en présence du ministre de la Santé, de la Haute autorité de Santé et des organisations syndicales se sont mises en place avec la première qui s'est tenue le 25 janvier ; et au niveau académique une première réunion relative à la gestion du risque Covid en milieu scolaire s'est tenue le 02 février. L'Unsa Education prendra toute sa place dans ces futures réunions au niveau départemental afin de faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain. Nous tenons à rappeler que si le dialogue social a été de fait considérablement affaibli par la loi de transformation de la fonction publique, il n'a pas été supprimé. Il appartient aux différents acteurs d'avoir la volonté de le maintenir et ceci dans l'intérêt de toutes et tous. Une absence d'échanges entre l'administration, la hiérarchie et les organisations syndicales laisse la place au décalage entre les annonces, les protocoles et leur faisabilité sur le terrain, ce qui participe à la cristallisation des tensions. La simple sensation d'être écoutés aurait pu depuis deux ans désamorcer certaines crispations. L'Unsa Education vous demande, Madame la Directrice académique, la mise en place d'un vrai dialogue social de qualité afin d'aborder les sujets importants concernant nos professions

Abordons la carte scolaire, à l'ordre du jour de ce CTSD. Rarement, une carte scolaire ne s'est déroulée dans un tel chantier ! L'école, en Gironde mais partout en France, est dans une telle désorganisation, qu'on peut se demander s'il est bien raisonnable de parler aujourd'hui de carte scolaire dans ces conditions, alors que l'urgence, celle qui est sur toutes les lèvres, celle qui tourmente les nuits de nos collègues et des directrices et directeurs, c'est l'accueil des élèves dans des conditions qui dépassent l'entendement ! Comment se projeter dans la carte scolaire de son école pour la rentrée de septembre alors que les préoccupations se font au jour le jour... Alors oui, le calendrier est contraint, et vous n'avez pas la main dessus. Non, personne n'est responsable de la situation sanitaire, et des quelques centaines de milliers de cas positifs par jour, hormis Omicron lui-même. Il en découlera que cette carte scolaire sera vraisemblablement très largement remaniée lors des premiers ajustements de juin.

Pour notre académie, malgré une baisse démographique scolaire dans les 5 départements, le ministère a prévu une dotation de 81 postes dont 42 sont alloués à la Gironde par le rectorat. Nous pourrions nous en réjouir, cependant, nous ferons cette année encore le constat de l'insuffisance des moyens pour répondre aux priorités nationales déclinées localement.

L'examen des prévisions d'effectifs et des prévisions de mesures à ce stade de la carte scolaire montre que les dédoublements et allègements des GS-CP-CE1 se feront dans de trop nombreuses situations au détriment des autres niveaux dans les 3 segments, ou alors seront simplement impossibles à réaliser à moins d'imposer des répartitions pédagogiques inconfortables. Il est dit que ces priorités se mettront en place de manière naturelle du seul fait de la baisse démographique car l'évolution des décharges de direction vont consommer plus de la moitié des ETP supplémentaires. Nos élèves ont véritablement souffert de ces 2 années de crise

sanitaire, les apprentissages s'en ressentent pour nos élèves en difficulté, ceux qui ont le plus besoin de notre vigilance collective. Il n'est pas acceptable que tous les élèves de Gironde ne puissent pas profiter des améliorations des taux d'encadrement, et pour ceux qui ont des besoins particuliers, qu'ils ne puissent bénéficier des accompagnements nécessaires au niveau des enseignants spécialisés du Rased et des dispositifs spécialisés. L'Unsa Education dénonce une insuffisance de moyens qui ne permettra pas de garantir des conditions d'enseignement satisfaisantes.

Enfin, l'Unsa Education vous interpelle, Madame la Directrice académique, sur la politique du profilage des postes dans notre département. La démultiplication des classes dédoublées, les ouvertures et fermetures qui se succèdent d'une année sur l'autre, et le changement des règles de candidature ces dernières années ont créé une instabilité dans les équipes au sein des écoles, d'autant que nous observons que les structures examinées en ctsd ne correspondent pas aux postes offerts au mouvement intradépartemental. Des postes fléchés dédoublés au mouvement de l'an passé n'apparaissent pas comme des postes dédoublés dans les structures présentées dans cette instance. Nous nous interrogeons sur la transparence et la compréhension de cet état de fait par les enseignants affectés sur les-dits postes. Cette situation est d'autant plus incohérente que la campagne d'appel à candidatures sur ces postes se termine avant même que les postes n'aient été créés ou fermés, créant une incertitude pour nos collègues pouvant être impactés par des mesures. Que dire également de tous les collègues qui ont satisfait l'an passé aux règles de la commission d'entretien, qui ont obtenu une affectation en mai pour se la voir retirer lors des mesures d'ajustement et qui ont perdu le bénéfice de l'avis pour ce nouveau mouvement ? Peut-on envisager que des collègues gratifiés d'un avis très favorable l'an passé ne soient plus aussi compétents cette année ? Nous nous interrogeons également sur la création des postes du dispositif Emile au sein des écoles. Comment se fait l'implantation de ces postes dans les écoles ? Aucune mention n'en est faite dans les structures examinées en CTSD or ces postes seront bien fléchés au mouvement et auront une incidence sur l'ensemble de l'équipe d'une école concernée. Outre la mobilité forcée, le profilage des postes a également une incidence négative sur les secteurs moins attractifs de notre département avec des affectations à titre provisoire. Le SE-Unsa s'oppose à la politique de création de postes profilés dans le cadre de gestion de la mobilité et demande à ce que la liste des postes à exigences particulières soit travaillée en groupe de travail. De manière plus large, le SE-Unsa demande à ce qu'un groupe de travail sur la rédaction des règles du mouvement départemental puisse se tenir comme cela nous a été annoncé lors des GT académiques sur les LDG mobilités.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus UNSA Education
Sabine Rocher
Cédrine Sancier
Christophe Floréan
Lucie Saramito